

Grand

Spécial déconfinement

infos Quevilly

www.grandquevilly.fr



DES MASQUES POUR TOUS, EN PLUSIEURS FOIS

En vue du déconfinement, l'État a fait le choix de demander à la population de s'équiper par elle-même en masques dans les grandes surfaces, les pharmacies et les commerces spécialisés. Plusieurs masques par personne étant nécessaires au cours des prochains mois, chacun devra donc les acheter ou les confectionner pour son foyer et ses proches. La Ville et la Métropole ont souhaité apporter leur contribution en fournissant gratuitement un masque à tous les Quevillais.

Afin de soutenir l'effort d'équipement des Quevillais, la Ville et la Métropole Rouen Normandie ont acquis plus de 30 000 masques réutilisables pour notre commune, permettant d'en remettre un à chaque habitant qui le souhaite. Malgré des conditions

d'approvisionnement difficiles, une première livraison de 5 000 masques doit arriver le 8 mai. Ils seront distribués au plus vite, les jours qui suivent. Pour ce premier don, la Ville a fait le choix d'une attribution aux seniors de 68 ans et plus, via une distribu-

tion à domicile du 11 au 15 mai. D'autres masques suivront, à partir du 20 mai, à destination de tous. Les services municipaux travaillent actuellement sur les modalités de répartition dont les Quevillais seront informés au plus tôt.

FABRIQUEZ DES MASQUES SOLIDAIRES

La Ville a créé un collectif masques pour récolter du matériel, le distribuer et aider les Quevillais qui le souhaitent à fabriquer des masques en tissu solidaires. Grâce à cette action, le collectif a pu doter les personnels du secteur paramédical, les assistantes maternelles et les commerçants qui livrent à domicile et préparent leur réouverture.

Vous souhaitez donner du tissu ou des élastiques ? Vous pouvez les déposer en mairie aux heures d'ouverture.

Contactez le collectif masques à collectif.masques@ville-grand-quevilly.fr si :

- Vous êtes une profession citée ci-dessus et avez besoin de masques.
- Vous êtes une personne vulnérable (maladies chroniques, etc.). Sur présentation d'un certificat médical, vous pourrez bénéficier d'un masque.
- Vous souhaitez participer au collectif et manquez de matériel (tissu, élastiques). Un tutoriel est par ailleurs à disposition de tous sur le site internet de la Ville.



UN RETOUR À L'ÉCOLE PAR ÉTAPES

Le Président de la République a fixé au 11 mai la date de levée progressive du confinement, y compris dans le domaine scolaire. Le choix du retour en cours des enfants est laissé à la libre appréciation des parents. Les conditions de ce retour doivent être fixées localement par la communauté éducative, à partir d'indications nationales reçues fin avril et début mai.

Pour Grand Quevilly, la possibilité d'un retour en classe des enfants, par étapes, fait l'objet d'une concertation entre la Ville, l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, les Directrices et Directeurs d'école, les représentants des parents d'élèves et les délégués départementaux de l'Éducation Nationale. Elle dépend de nombreux facteurs, en cours de vérification à la date d'impression de ce magazine: nombre d'enfants, d'enseignants et d'agents municipaux attendus; organisation du temps scolaire permettant d'accueillir moins de 15 élèves par salle; détermination des niveaux

de classe accueillis en premier; capacité d'assurer un enseignement à distance pour les autres; matériel à disposition pour assurer le respect du protocole national sanitaire diffusé par l'Etat; adaptation des modalités de l'accueil ludo-éducatif et de la restauration; formation à l'application des gestes barrières pour tous les adultes et élèves, etc.

Pour ce qui relève de ses compétences, la Ville agira avec comme seule boussole la sécurité sanitaire des enfants et de leurs familles, ainsi que des enseignants et du personnel municipal.

Bien entendu les parents seront individuellement informés du calendrier de la reprise et des détails de l'organisation mise en place, tant sanitaire que pédagogique.

Et les autres élèves ?

Le retour en cours des collégiens fait l'objet d'échanges entre l'Etat, le Département et les collèges. Il est prévu progressivement à partir du 18 mai. Pour les lycéens, la décision sera prise le 2 juin par l'Etat, après échanges avec la Région et les lycées. Chaque établissement est en contact avec les familles.

CRÈCHES MUNICIPALES ET RAM

Les enfants seront de retour à la crèche à partir du mardi 12 mai, dans la limite de 10 enfants maximum par section, avec des groupes par tranches d'âge. Chaque famille a été contactée. Le port du masque et les mesures barrières étant impossibles à mettre en place pour les plus petits, seuls les adultes se-

ront soumis à ces préconisations. Les conditions d'accueil seront très strictes selon le protocole sanitaire.

Au Relai Assistantes Maternelles, l'accueil se fait désormais sur rendez-vous et les ateliers se font en format réduit, en privilégiant les activités extérieures.



LE DÉCONFINEMENT À GRAND QUEVILLY

■ Parcs, jardins, aires de jeux et équipements sportifs en accès libre

Ils seront rouverts à partir du 11 mai. Il est évidemment demandé aux promeneurs et aux utilisateurs de respecter la distanciation physique et les gestes barrières. L'utilisation des aires de jeux et équipements sportifs est laissée à la libre appréciation de chacun, il est recommandé de se laver les mains avant et après.

■ Équipements sportifs

Le plan national de déconfinement n'autorise pour l'instant uniquement qu'une pratique sportive individuelle et en extérieur. Les équipements sportifs restent donc fermés, y compris les sites extérieurs de sport collectif et plus globalement tous les locaux associatifs, jusqu'à la nouvelle annonce gouvernementale du 2 juin. Les personnels administratifs des associations sont autorisés à accéder à leurs bureaux.

■ Centre de loisirs

En cas de reprise de l'école, il accueillera uniquement les enfants scolarisés et ceux des personnels prioritaires, dans la limite des places que le protocole sanitaire permettra d'ouvrir. Chaque famille a été consultée individuellement pour évaluer les effectifs. Le centre de loisirs se fera à la journée uniquement et sans transport.

■ Hôtel de Ville

L'accès à l'Hôtel de Ville est possible uniquement sur rendez-vous pour toutes les démarches. Le port du masque est obligatoire pour l'accès aux services. Dans la mesure

du possible, pour vous faire gagner du temps, les démarches en ligne sont à privilégier (espace famille, demandes d'état civil).

■ Etat civil

Le service état civil continue de traiter les démarches obligatoires liées aux naissances, reconnaissances, décès et inhumations. En ce qui concerne les passeports et cartes d'identité, la Préfecture n'a pas encore donné son autorisation pour la reprise des rendez-vous.

■ CCAS

Un accueil sur place est organisé uniquement le matin, en plus d'un accueil téléphonique de 9h à 12h et de 14h à 16h. Le service d'aide à domicile conserve un niveau d'activité limité aux personnes les plus dépendantes, pour limiter les contacts avec les seniors particulièrement vulnérables au virus. Le service de portage de courses à domicile mis en place pendant le confinement est maintenu pour mai.

■ Maison des arts

La Maison des arts reste fermée jusqu'au 2 juin. Une exposition de l'arthothèque y sera ensuite proposée.

■ Médiathèque

La médiathèque accueillera ses adhérents sur rendez-vous à partir du 12 mai, pour le retour et le prêt de documents. Les documents doivent être réservés par téléphone ou en ligne. Près de 600 rendez-vous pourront être accordés par semaine. La création d'un service de portage à domicile pour les personnes fragiles est à l'étude. Plus

d'infos au 06 48 03 59 78 ou au 06 48 02 56 45.

■ Espaces seniors

Conformément aux préconisations de l'Etat et par mesure de précaution pour les aînés, les espaces seniors restent fermés jusqu'à nouvel ordre.

■ Espace jeunesse et studios musique

Ces deux structures restent fermées dans l'attente des annonces gouvernementales du 2 juin

■ Cimetière

Le cimetière réouvre aux horaires habituels. Les inhumations ne devront pas accueillir plus de 20 personnes.

■ Commerces et marchés

Les commerces et les marchés sont autorisés à rouvrir à partir du 11 mai, à l'exception des bars et restaurants, en respectant la distanciation physique et les gestes barrières. Les commerçants peuvent conditionner l'entrée dans les lieux au port du masque s'ils le souhaitent.

Les commerces de proximité ont besoin de vous, soutenez-les !

■ Lieux de loisirs

Les cinémas, lieux de loisirs, salles de spectacle ou salles de fêtes restent fermés jusqu'à nouvel ordre.

■ Transports en commun

Dans les transports en commun, le port du masque est obligatoire, tout comme dans les taxis et les VTC.

■ Personnes en situation de handicap

Pendant la crise sanitaire, les personnes en situation de handicap et leur famille peuvent trouver des informations utiles sur ce site : <https://solidaires-handicaps.fr>. Par ailleurs, l'association Enfance Handicap'76 propose aux parents d'enfants handicapés des moments de répit, grâce à des bénévoles formés, qui peuvent les prendre en charge temporairement. Pour tout renseignement, contactez l'association via son site internet www.enfancehandicap76.com ou au 06 77 15 38 22.

■ De nouvelles règles liées au déconfinement

A partir du 11 mai, si la Seine-Maritime remplit les conditions liées à l'épidémie de Covid 19, il n'y aura plus besoin d'attestation dérogatoire pour tout déplacement à moins de 100km de son domicile. Au-delà de 100km, un motif impérieux, familial ou professionnel, est nécessaire, ainsi qu'une attestation.

■ Grand Quevilly sur Facebook

Pour suivre l'actualité municipale et vous tenir au courant de l'application locale des mesures de déconfinement, la Ville vous donne rendez-vous sur sa page Facebook. Infos pratiques, distribution des masques, lieux ouverts, conseils culturels... Rejoignez-nous !

■ Système d'information par SMS

Pour être informé directement par SMS, vous pouvez vous inscrire au système de téléalerte de la Ville. Rendez-vous sur la page d'accueil du site de la Ville, www.grandquevilly.fr dans la rubrique « je m'inscris aux alertes SMS ».

Et les élections ?

Lors des élections municipales de mars 2020, la liste menée par Nicolas Rouly a obtenu une large majorité. Toutefois, la situation de confinement n'a pas permis la réunion du nouveau conseil municipal et donc l'élection du nouveau maire. Comme dans les autres communes, c'est le maire sortant qui continue d'assumer la responsabilité, ce que fait Marc Massion, en liaison étroite avec Nicolas Rouly. Il n'y aura pas de nouvelle élection. La nouvelle équipe devrait prendre ses fonctions d'ici l'été.

■ Centre de dépistage COVID - 19

A partir du 11 mai, le laboratoire des provinces ouvrira un centre de dépistage COVID 19 pour les personnes symptomatiques envoyées par leur médecin traitant. La ville va prêter et installer un barnum.

■ Cellule d'écoute

Depuis début avril, des bénévoles de la Protection Civile animent une cellule d'écoute pour les Quevillais qui en ont besoin, le 02 35 68 93 01. Ce numéro est toujours en service, jusqu'au 2 juin au moins. La cellule d'écoute est à votre disposition tous les jours de semaine de 9h à 12h et de 13h à 17h, ainsi que le samedi de 9h à 11h.

■ Aide aux parents

Un besoin de parler ? D'un conseil ? Une question à poser ? L'école des parents et éducateurs de Normandie a ouvert un numéro vert gratuit pour les parents, les jeunes et les professionnels des secteurs socio-éducatifs. Le numéro est ouvert du lundi au samedi de 10h à 22h. Il s'agit du 0805 382 300.

■ Violences domestiques

Si vous êtes victime, ou si vous connaissez quelqu'un qui est victime de violences domestiques, plusieurs solutions : appeler le 17 ou envoyez un SMS au 114 en cas d'urgence. Sinon, contactez le service de messagerie instantanée en ligne sur <https://arretonslesviolences.gouv.fr> ou composez le 119 pour aider un enfant en danger.

Journal municipal de la Ville de Grand Quevilly
Directeur de la publication : Marc Massion.
Co-directeur : Régis Lefebvre.
Rédacteur en chef : Nicolas Rambure
Conception, rédaction et photographies :
Charlotte Galiana, Cédric Valentin.
Impression : PPS le 4 mai 2020.
Dépôt légal : à parution

La Ville remercie tous ses agents qui ont œuvré sans relâche pour organiser le confinement... et le déconfinement à venir.